

DOLLAR  
73,82 \$ US  
-0,23

OR  
342,50 \$ US  
-0,80

ARGENT  
6,813 \$ US  
+0,053

MONTRÉAL  
3055,15  
+8,01

TORONTO  
6081,27  
-20,47

NEW YORK  
6806,54  
-49,26

# QUESTIONS D'ARGENT

## ÉLECTRICITÉ Tous les compteurs seront remplacés

PIERRE ASSELIN  
Le Soleil

QUÉBEC — Hydro-Québec se prépare à remplacer tous les compteurs d'électricité de la province. Pour commencer, un million de ces nouveaux appareils seront installés d'ici l'an 2000 et le reste jusqu'en 2008.

Oubliez les petites roues qui tournent dans une bulle de verre, ces nouveaux compteurs « multi-fonctions » seront électroniques et Hydro pourra mesurer votre consommation d'électricité sans envoyer personne chez vous, à partir de ses bureaux d'affaires.

D'après un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Steve Flannagan, il sera même possible avec ces appareils d'acheter l'électricité « à la carte ». Si vous achetez pour 100 \$ d'électricité, le compteur n'en laissera pas passer un sou de plus, à moins que vous ne payiez à nouveau. On imagine l'outil que ça représente pour la gestion des comptes en souffrance...

Ces fonctions ne devraient toutefois pas être utilisées avant que l'appareil n'ait été implanté à l'ensemble de la clientèle, soit dans une dizaine d'années, souligne le porte-parole.

La nouvelle génération de compteurs permettra également au client de faire lui-même la lecture de sa propre consommation d'électricité. Il vous sera par exemple possible de voir combien vous consommez à chaque jour de la semaine, de faire vos propres expériences pour réduire votre facture et de mesurer tout de suite le résultat.

Hydro a lancé, à la fin de 1996, un appel de propositions pour le choix définitif de la technologie et pour la fourniture de quelque 1000 compteurs qui seront installés en 1998 sur la rive sud de Montréal.

En parallèle, Hydro-Québec mènera une étude économique sur la rentabilité qu'elle peut attendre de ce programme. Il s'agit en effet d'un investissement considérable. Les compteurs actuels coûtent de 30 à 60 \$ l'unité, indique Steve Flannagan. Si, par exemple, le coût du nouveau modèle devait être supérieur à 100 \$, pour les quelque 3,4 millions d'abonnés cela représente un investissement de près de 350 millions \$.

Une fois qu'Hydro aura en mains les conclusions de son étude, la société prévoit procéder à l'implantation, avant l'an 2000 d'un million de ces compteurs.

### AUTRES COMPTEURS

Ces compteurs multi-fonctions ne seront toutefois pas les seuls qu'Hydro prévoit implanter pour faciliter la lecture de la consommation d'électricité chez ses clients. Un autre projet prévoit en effet l'installation de quelque 100 000 compteurs à radiofréquences. Ces appareils sont installés dans les endroits où le relevé du compteur est jugé problématique en raison des difficultés, des dangers ou des coûts d'accès. Leur lecture peut se faire à l'aide d'un ordinateur de main à partir d'un véhicule.

## Hydro testera des autos électriques françaises

### Le projet québécois de moteur-roue pourrait ne jamais voir le jour

HÉLÈNE BARIL  
Le Soleil

ST-JÉRÔME — Le projet de voiture électrique d'Hydro-Québec étant toujours dans les limbes, la société d'État a décidé de ne pas attendre et de louer deux véhicules de fabrication française pour en faire l'essai dans sa flotte.

Hydro veut faire sa part pour accélérer la commercialisation de voitures électriques au Canada, a expliqué hier M. Serge Roy, responsable de l'utilisation de l'énergie chez Hydro-Québec.

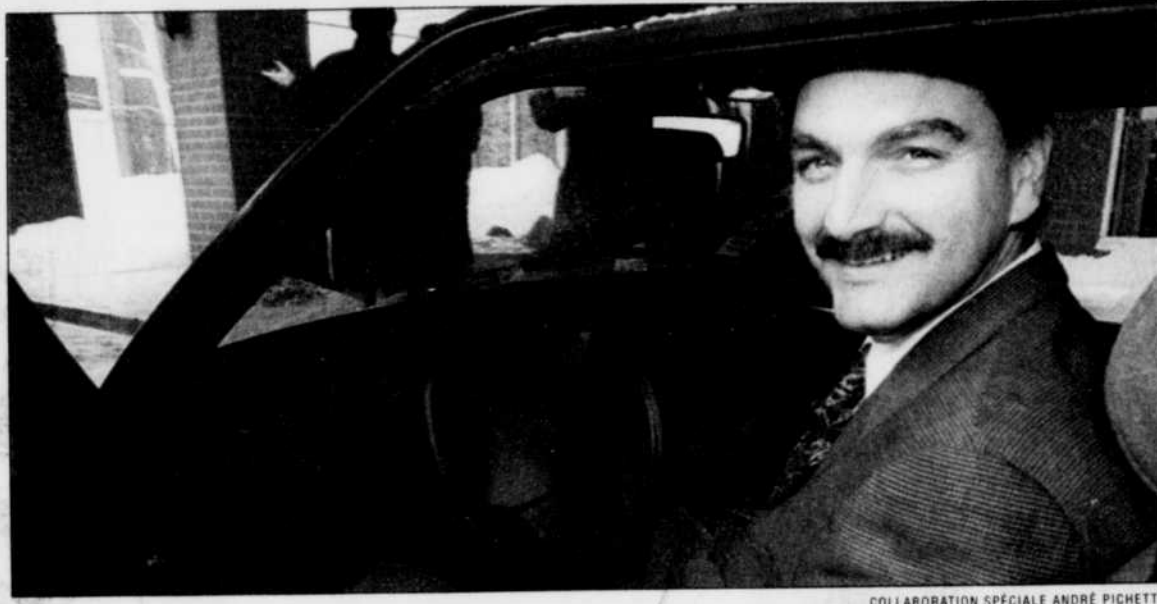
M. Roy agit comme président de l'Association canadienne du véhicule électrique, dont les membres tenaient hier leur réunion annuelle à St-Jérôme. Hydro-Québec est aussi devenue membre hier du Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CEVEQ), qui a vu le jour à St-Jérôme en septembre 1996.

Quant à M4, le projet de véhicule électrique sur lequel Hydro travaille depuis des années, son avenir reste très incertain. Hydro est toujours à la recherche de partenaire industriel, a dit M. Roy.

### LE SALON DE L'AUTO

M. Roy a expliqué que la présentation en grandes pompes du moteur-roue au Salon de l'auto de Montréal, en 1994, a pu laisser croire que le projet était plus avancé qu'il ne l'est en réalité. Dans la meilleure hypothèse, la technologie du moteur-roue ne sera pas commercialisée « avant 2000-2002 », a-t-il ajouté.

M4, qui a déjà englouti 40 millions \$, pourrait aussi ne jamais voir le jour. C'est une possibilité qu'un vice-président d'Hydro-Québec a déjà évoquée publiquement. Le nouveau président d'Hydro-Québec, André Caillé, a affirmé pour sa part que le projet M4 irait de



Marc Gascon affirme que sa Citroën démarre comme un charme même par moins 30 degrés Celsius.

l'avant. M. Roy a refusé de se prononcer sur l'avenir de M4.

En attendant, les technologies concurrentes continuent d'évoluer et de prendre de l'avance. Ainsi, GM Canada offrira sous peu des véhicules électriques aux flottes institutionnelles. Ford prévoit faire la même chose.

### MONSIEUR LE MAIRE AIME ÇA

Le maire de St-Jérôme, M. Marc Gascon, qui est aussi président du CEVEQ, conduit depuis septembre une Citroën AX mue à l'électricité. La ville, et la municipa-

lité voisine de Prévost ont aussi mis à l'essai des camionnettes électriques de fabrication française.

Même dans les pires conditions hivernales, l'expérience est très concluante, a soutenu M. Gascon. Sa Citroën a une autonomie de 80 kilomètres et peut pousser des pointes à 90 km/heure, ce qui permet à cette voiture conçue pour la ville d'emprunter les voies rapides. Branchée pour la nuit, la voiture se recharge en six ou sept heures. Ses principales qualités sont le silence et l'économie. Il en coûte 4 \$ d'électricité pour faire le kilométrage qui coûte 20 \$ en essence en Toyota Tercel, a illustré M. Gascon.

## L'ENTREVUE

### Le Québec a mal à sa ruralité, estime Jacques Proulx

RÉJEAN LACOMBE  
Le Soleil

LAC-ETCHEMIN — Le Québec a mal à sa ruralité. Depuis des années, les gouvernements, les municipalités rurales et les organismes voués à la défense des régions ont été à son chevet et se sont cassés les dents à vouloir donner un nouveau souffle de vie aux régions.

Avec son groupement, Solidarité rurale, Jacques Proulx, ancien président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), a repris, depuis six ans, le bâton du pèlerin et arpente le Québec rural dans tous ses recoins pour dire à tout le monde que

« tant vaut le village, tant vaut le pays ». M. Proulx qui admet ne pas avoir fréquenté « trop, trop » l'université fait appel à sa longue expérience et « au gros bon sens ». Mais, il parle de tous ces coins de pays en connaisseur qui est tombé tout jeune dans la potion magique de la ruralité québécoise.

Il reconnaît d'emblée que la ruralité québécoise est malade. Existe-t-il un remède miracle ? « Non, il n'en existe pas », tranche tout de go ce « ruralien » de souche.

« Et puis, je n'en veux pas. C'est un ensemble de remèdes et de facteurs que tu as besoin. »

Sur le bout des lèvres d'où s'échappe un nuage de fumée de sa pipe, Jacques Proulx se demande si la meilleure chose qui puisse arriver c'est que le système actuellement en place saute et que l'on rebâtisse à neuf.

Il en a long à dire sur le système ac-

tuel. « Ce n'est pas facile, constate-t-il, de défaire ce que l'on a bâti depuis des années. On a développé une machine très grosse au nom de la pérennité de l'État. Il faut donc changer les mentalités. »

### LES PÂTURAGES

En termes imagés, Jacques Proulx explique que l'on retrouve actuellement « un pâturage pour les politiciens et un pâturage pour les technocrates ». « Quand l'un, rajoute-t-il, va manger dans le pacage de l'autre et vice-versa, ça ne marche plus. On a donc perdu le contrôle de la machine. »

Ce n'est pas par dépit s'il évoque ce rêve de voir sauter l'actuel système. Mais, Jacques Proulx est un pacifiste malgré son petit air « anar ». En dépit de toutes les embûches qu'il rencontre sur son chemin et de tous les défis à relever, il opte résolument pour l'optimisme.



Jacques Proulx

Voir PROULX en B2 >

**PROMENADES  
STE-ANNE**  
Centre  
«FACTORY OUTLET»

CHERCHER CUPIDONS  
ils vous restent 3 jours...  
Courrez la chance de  
**GAGNER**  
un certificat-cadeau  
de  
**100.00\$**

**MAGASINS GÉRÉS PAR  
LES MANUFACTURIERS**

- Escada • Mondy • Fila • Benetton
- Liz Claiborne • Dansk • Grenelle
- Françoise Bouthillier • Cobra
- Cuir Niko • A.B.A. Di Capra
- Sempa • Famous • Marikita
- Bistro Ste-Anne

À seulement 20 minutes de Québec  
Route 136, 2 km à l'est de la Basilique  
Ste-Anne-de-Beaupré Information: (418) 827-3555

**Bistro Ste-Anne**

CUISINE CALIFORNIENNE

Le Bistro Ste-Anne vous concocte un menu spécial pour la St-Valentin

Tirage d'un forfait pour 2 personnes au Manoir des Erables

Ce soir le 11 février à 19h30 Laissez-vous parler d'amour avec Madame France Thibault (gratuit)

Réservation au  
Bistro Ste-Anne: 827-5759

## EN BREF

## Facile de devenir propriétaire...

L'accès à la propriété résidentielle n'a jamais été aussi facile au Québec, s'il faut en croire la

Banque Royale, qui établit un indice d'accessibilité depuis 1985. Au dernier trimestre de 1996, un ménage québécois devait consacrer en moyenne 29,8% de son revenu avant impôt pour les coûts de sa propriété. Cette conjoncture favorable est due à une nouvelle baisse des taux d'intérêt, à la faiblesse persistante des prix du logement et à un léger accroissement du

revenu des ménages. Les provinces de l'Atlantique et l'Alberta restent les régions les plus abordables. L'accessibilité au logement s'est sensiblement améliorée au quatrième trimestre de 1996. L'amélioration la plus sensible s'est manifestée à Vancouver, où le prix du logement est beaucoup plus élevé, et où, par conséquent, le marché est plus sensible à l'évolution des

taux d'intérêt. Le logement y reste toutefois moins abordable qu'au milieu des années 1980. À Montréal comme à Toronto, le logement est actuellement plus abordable qu'il ne l'a jamais été depuis 1985. À Montréal, le prix moyen des maisons (neuves et existantes) a baissé de 2%, malgré un regain de 33% des ventes de logements existants. (PC)

## La cote du Canada est stable

Bien que le déficit budgétaire du gouvernement fédéral semble être une espèce en voie de disparition, il faudra des années avant que le Canada obtienne une meilleure cote de solvabilité, affirme le directeur canadien de Standard and Poor's. En fait, Tom Connell a expliqué hier qu'Ottawa pourrait se retrouver devant un dilemme politique lorsque l'heure du budget équilibré aura sonné. Le Canada connaîtra alors des surplus plutôt que des déficits et le ministre des Finances, Paul Martin, aura fort à faire pour résister à la pression de réduire les impôts et d'augmenter les dépenses de l'appareil d'État. «Chez Standard and Poor's, nous croyons que le champagne devrait demeurer dans les seaux à glace pour encore quelque temps», a indiqué M. Connell lors d'une conférence téléphonique organisée hier par Nesbitt Burns à Toronto. Standard and Poor's a réduit la cote du Canada de triple A à double A en 1992. En mars 1995, l'agence d'évaluation du crédit a émis un avertissement. (PC)

## À VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE, AVEC QUI AVEZ-VOUS PLANIFIÉ VOS REER DANS LE BLANC DES YEUX ?

### AYEZ VOS REER BIEN À L'ŒIL.

Faites appel à l'un des conseillers ou l'une des conseillères du Groupe Investors, des professionnels, qui possèdent une solide expertise financière. Avec votre conseiller, vous prendrez tout le temps qu'il faut pour bien cerner vos besoins et vos objectifs financiers. De cette façon, il sera en mesure de vous guider parmi notre gamme complète de REER avantageux et de bâtir avec vous une stratégie financière adéquate.

### MIEUX VOUS CONNAÎTRE POUR MIEUX VOUS CONSEILLER.

Puisque votre conseiller du Groupe Investors connaît votre situation, il verra à ce que votre choix de REER soit une partie intégrante de votre stratégie financière et ce, tout au long des ans. Selon vos besoins, vous pourrez choisir parmi une gamme de fonds mutuels Groupe Investors ou encore de fonds prestigieux recommandés par la Gestion d'éléments d'actif Merrill Lynch, Sceptre, Beutel Goodman et Rothschild Sélect. Vous pourrez également opter pour notre famille de portefeuilles afin de profiter de toute la diversité nécessaire d'un seul coup. De cette façon, vous êtes assuré, aujourd'hui comme demain, d'avoir entre les mains les outils nécessaires pour développer une solide stratégie de répartition d'actifs et obtenir le meilleur rendement possible.

Alors cette année, consultez l'un de nos conseillers. Vous verrez que parler finances entre quatre yeux ça rapporte!

**AVEC LE GROUPE INVESTORS  
VOUS PARLEZ À QUELQU'UN**

**IG Groupe Investors**  
POUR prendre DEMAIN en mains.

Pour plus de renseignements, téléphonez à l'un de nos bureaux ou au 1 888 746-6344.  
Visitez notre site Internet à l'adresse suivante: [www.investorsgroup.com](http://www.investorsgroup.com).

BEAUCE-AMIANTE  
(418) 227-8631  
QUÉBEC  
(418) 681-0990  
SAINTE-FOY  
(418) 654-1411

ANJOU  
(514) 493-1669  
LAVAL  
(514) 973-2333  
MONTRÉAL  
DÉCARIE  
(514) 733-1796

MONTRÉAL  
ÎLE-DES-SŒURS  
(514) 766-7736  
MONTRÉAL  
WESTMOUNT  
(514) 935-3520  
MONTRÉAL  
WEST ISLAND  
(514) 426-0886

RIVE-SUD  
BROSSARD  
(514) 443-6496  
ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE  
(819) 825-8533  
MAURICIE  
(819) 378-2371

SAGUENAY  
(418) 696-1331  
SHERBROOKE  
(819) 566-0666  
GATINEAU-HULL  
(819) 243-6497

FONDS MUTUELS - PLACEMENTS GARANTIS - PRÊTS REER - ASSURANCES

## PROULX Rendre ces succès contagieux

Suite de la B1

« Il faut, dit-il, être plus optimiste que cela. Il y a des changements que l'on enregistre. Il y a des milieux qui sont en train de se transformer. Il faut donc rendre contagieux ces succès. Je le sais bien c'est du rêve, mais on en a besoin... »

Jacques Proulx est un défenseur acharné de tout ce qui touche le monde rural.

Les petites écoles, les conseils municipaux, l'agriculture, la forêt, les bureaux de poste, le pouvoir des régions, l'implication des citoyens dans la défense et surtout l'amélioration de leur coin de pays et même le tout dernier dada de Solidarité rurale, la mise sur pied d'une agence de presse rurale, etc. Tout y passe afin d'éviter que les « ruraux » soient marginalisés.

### PAS D'ARGENT

Mais, il se rend bien à l'évidence que toute sa démarche frappe un noeu de depuis quelques années. « On n'a plus d'argent », constate-t-il. Pour ce batailleur, ce n'est pas là un problème majeur. Il faut se creuser les méninges, innover et impliquer davantage tout le monde rural dans la recherche du nouveau modèle à bâtir.

Puisque la caisse est à sec, M. Proulx constate que les gouvernements renvoient la balle aux régions tout en gardant les champs de taxation. « C'est, explique-t-il, de la régionalisation que l'on fait actuellement. Ce n'est pas de la décentralisation. La régionalisation ça ne changera rien. »

Solidarité rurale milite depuis longtemps en faveur de la nomination d'un ministre responsable de la ruralité et de la mise en place d'un secrétariat et d'un conseil de la ruralité. « Le ministre responsable de la ruralité, précise-t-il, devrait faire parti du comité des priorités du gouvernement. »

### LES ÉCOLES

Jacques Proulx est piqué au vif si quelqu'un a le malheur de dire qu'il existe trop de petites écoles ou de petits villages. « Les écoles ne servent plus, pourquoi ?, interroge-t-il en sachant très bien qu'il fournira une bonne réponse. Parce que l'on a opté pour le transport scolaire et on a ainsi vidé le village. C'est un système très vicieux. Dans certains villages, on a évacué les enfants qui demeurent aux deux extrémités du village pour les envoyer dans les villages voisins. Il ne reste plus alors que le centre du village et on leur dit que vous n'avez pas assez d'enfants. On ferme ! »

Pour régler le problème, M. Proulx livre sa petite recette. « Dans un premier temps, explique-t-il, il faut que tu te décides à faire des choses. Tu veux garder ton école, il faut que tu prennes des risques. »

### DES GRENAILLES

Même chose au chapitre des municipalités. « Arrêtez-moi ça, lance-t-il, de dire que les municipalités coûtent cher. C'est pas vrai. Ce sont des grenailles et le gouvernement est content d'entendre des gens dire que ces grenailles sont des dépenses monstres. Quand ça marche pas dans un conseil municipal on se fait élire et on change les choses. »

À ceux qui seraient tentés de dire que Jacques Proulx rêve en couleurs, il rétorque sur un ton poétique que « les changements font partie des rêves... » Jacques Proulx n'a pas fini de rêver.

## JOUONS À LA BOURSE

## Tembec: la pâte doit lever

Pâtes dissolvantes, pâtes sans chlore, pâtes à pourcentage élevé de cellulose alpha, pâtes kraft blanches, carton et bristol couchés... Vous y comprenez quelque chose?

Quand Kenneth Asselin a commencé à nous expliquer ce qu'était Tembec (MTL, TBC.A, 10,30\$), un brin d'inquiétude nous a traversés.

Comme pour rassurer son monde, Kenneth a très rapidement rangé au tiroir le jargon de l'industrie et emprunté un angle d'analyse sectoriel. Tembec,

c'est en fait cinq secteurs: les produits forestiers, les pâtes, le carton, le papier et les produits chimiques.

On pourrait longuement vous parler des produits chimiques et du carton, mais une lecture historique des bénéfices de l'entreprise nous

fait voir que dans les bonnes et moins bonnes années, ces secteurs sont plutôt stables et n'ont qu'un poids relatif.

En fait, pour savoir si l'action a des chances de retrouver son sommet de 16\$, atteint à l'époque où les papeteries tournaient à plein régime (1995), il faut plutôt s'attarder aux trois autres secteurs.

## LES PÂTES

C'est celui qui fait que les années sont fastes ou décevantes. En 1995, il avait permis à l'entreprise de générer 159,4 des 224,6 millions \$ de profits bruts de Tembec (71%). En 1996, avec la dégringolade des prix de la pâte, il allait plutôt lui infliger une perte d'opération de 2,5 millions \$!

Il faut dire que le prix de la pâte repère, la kraft blanche, a fondu comme neige au soleil, partant d'un sommet de 985\$ (US) la tonne métrique pour tomber à 500\$ US la tonne métrique, en huit mois.

Les résultats du premier trimestre de l'actuel exercice (oct., nov., déc. 1996), n'ont guère été plus encourageants pour le marché: une perte de 6,7 millions \$. C'est en trois mois, le double de la perte de toute la dernière année!

Au cours de ce trimestre, le prix de la pâte s'est promené entre 530\$ et 560\$ US la tonne. Pour que le secteur puisse espérer retrouver sa rentabilité, il doit approcher les 600\$ selon les évaluations fournies par des employés de Tembec.

Cela devrait se faire, puisque, apparemment, les fondamentaux sont en place. Au cours d'une entrevue téléphonique, cette fin de semaine, le président Frank Dottori laissait entendre qu'il voyait le prix de la pâte kraft grimper à 650\$ la tonne cet automne.

Il apparaît toutefois déjà assuré que la division pâte sera déficitaire en 1997 (exercice se terminant le 30 sept.).

La division papier, qui d'ordinaire n'est pas très fortement contributrice, pourrait toutefois sortir les pâtes du rouge.

Tembec a en effet fait savoir hier qu'elle voulait acquérir complètement l'usine de papier journal de Spruce Falls, en Ontario. L'entreprise y détient pour l'instant une participation de 51%. Malgré la chute importante des prix du papier, cette usine a rapporté au dernier trimestre un bénéfice net de 11,5 millions \$.

L'an dernier, elle a réalisé 83 millions de bénéfices. Spruce Falls est l'une des belles usines au pays. La compagnie québécoise, qui a déjà un endettement assez pesant, entend procéder à l'acquisition par voie d'une émission d'actions de 75 millions \$ et d'un emprunt bancaire.

Le conseil d'administration de Spruce Falls n'a pas encore fait connaître sa position. Il faut un vote des deux tiers de chacune des trois catégories d'actions.

## LE BOIS D'OEUVRE

Pour l'heure, c'est le secteur moteur. Pendant que les pâtes s'écroulaient en 1996, le bois sauvait les meubles amenant 67,5 millions \$ des 79,8 millions \$ de profits bruts globaux de Tembec.

Une grève terminée au moulin Timmins, la fin de la période de rodage de la scierie de Spruce Falls et une augmentation marquée du rendement de l'usine de Cochrane devraient permettre à Tembec de faire passer sa production de 617 millions de pieds-planche à près de 800 millions. Dans le contexte où les prix se maintiennent autour des 390\$ (US) le 1000 pieds linéaires (comparativement à une moyenne de 381\$ en 1996), pas mal de millions supplémentaires risquent d'entrer dans les coffres (environ 78 selon nos calculs).

Mais il risque également d'en sortir davantage en raison de la récente entente américaine sur les quotas.

À la suite de l'entente sur le bois d'oeuvre avec les Américains, des quotas de production ont été attribués à chacune des compagnies canadiennes.

Tembec, qui exporte 60% de sa production aux États-Unis, n'en a reçu que pour 70% de celle-ci. Pour le reste elle doit payer une pénalité de 100\$ le 1000 PMP, ce qui viendra gruger une bonne partie des profits qui seront générés par l'augmentation de production. Et si le prix du bois américain recule d'une cinquantaine de dollars, il sera vraisemblablement préférable pour la compagnie de ralentir sa production, puisque la pénalité l'amènera tout près du seuil de non-rentabilité.

Des discussions ont actuellement cours avec le gouvernement fédéral pour tenter de rapatrier dans l'Est du pays, une partie des quotas octroyés à la Colombie-Britannique, cet octroi étant effectué sur la base des données 1994 plutôt que 1996.

## QUE FAIRE ?

Comme on peut le voir, la situation n'est pas claire. Le secteur des pâtes retrouvera vraisemblablement sa rentabilité en 1998. Le secteur du bois d'oeuvre aura-t-il toujours à ce moment le vent en poupe? Difficile à dire.

Étant donné le redressement probable du prix de la pâte au cours des pro-

PORTEFEUILLE BOURSIER									
Société	Date d'achat	Nombre d'actions	Prix d'achat	Valeur à l'achat	Prix actuel	Valeur actuelle	Valeur évolutive	Dividendes reçus	
Cambior	95-03-24	400	15,00	6000,00 \$	19,00	7600,00 \$	1656,00	56,00	
Télé globe	95-03-31	400	21,00	8400,00 \$	38,50	15400,00 \$	7304,00	304,00	
Canam Manac	95-10-20	1000	3,75	3750,00 \$	4,20	4200,00 \$	450,00	—	
Lithos	96-02-12	4000	1,40	5600,00 \$	2,32	9280,00 \$	3680,00	—	
Maax	96-03-05	300	9,15	2745,00 \$	21,35	6405,00 \$	3660,00	—	
Aurizon	96-04-05	5000	1,13	5650,00 \$	1,40	7000,00 \$	1350,00	—	
Transat	96-06-21	900	7,67	6900,00 \$	12,00	10800,00 \$	3900,00	—	
Sico	96-08-23	800	6,90	5520,00 \$	8,25	6600,00 \$	1208,00	128,00	
Shermag	96-10-04	800	7,20	5760,00 \$	14,35	11480,00 \$	5720,00	—	
IPL Inc.	96-11-29	1000	9,00	9000,00 \$	13,70	13700,00 \$	4700,00	—	
Lithos 2	97-01-24	2000	2,20	4400,00 \$	2,32	4640,00 \$	240,00	—	
<b>Total investi</b>			<b>Frais courtage</b>		<b>Rendement total (98 sem.)</b>		<b>Rendement annualisé</b>		
56 445 \$			Achat + vente = 2540 \$*		91,67 %**		41,23 %		

\* Les commissions sont calculées selon le barème du courtier, Ligne d'action une division de Services d'Investissement Banque de Montréal Limitée, membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

\*\* À sa première année, le portefeuille du SOLEIL a enregistré un rendement de 33,7 %.

7 février 1997

COMPILATION: LOUISE VOYER

TABLEAU: LE SOLEIL

chains mois et le maintien plausible du prix du bois d'oeuvre pour quelque temps encore, nous croyons que les résultats globaux de Tembec devraient s'améliorer.

Mais tant que les deux secteurs ne tourneront pas de concert, le marché ne

s'embellera pas. Kenneth Asselin parle d'un cours cible de 11,75\$ d'ici neuf mois. Peut-être un peu plus élevé si les négociations avec Spruce Falls devaient aboutir.

NOTE: Le Fonds Alpha est géré par des étudiants en administration de l'université Laval. Il est commandité par la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'Ordre des comptables agréés, l'Industrielle-Alliance compagnie d'assurance-vie, la firme comptable KPMG et Ligne d'action courtier à escompte, division de la Banque de Montréal.

SI VOS PRIORITÉS SONT AILLEURS

LE PAIEMENT... PRÉAUTORISÉ

TOUT SAVOIR POUR S'ABONNER  
1975\$ PAR MOIS PAR CAMELOT  
2223\$ PAR MOIS PAR ROUTE MOTORISÉE  
LE SOLEIL

## Concours

# CROQUE SOLEIL

Dans le journal d'aujourd'hui, retrouve la page Croque Soleil.

Amuse-toi à résoudre les

énigmes et à compléter les jeux

qu'on te propose. Remplis le

coupon de participation et

fais-le parvenir à l'adresse

indiquée en y joignant ta page

Croque Soleil.

## À GAGNER

40 participants mériteront 4 billets de ski pour le Massif du Sud!

Tirage le 21 février 1997.

Poster à: Concours CROQUE SOLEIL, Le Soleil, C.P. 15170, Québec (Québec) G1K 7X2 ou déposer au: 925, chemin Saint-Louis, Québec.

Nom de l'enfant: .....

Nom du parent: .....

Adresse: .....

Code postal: .....

Ville: .....

bur: .....

Tél. rés.: .....

Âge: .....

Règlements disponibles au Soleil. Un seul coupon par enveloppe.

## YVES MICHAUD DEMANDE D'APPUYER SES PROPOSITIONS à l'occasion des assemblées annuelles d'actionnaires de la BANQUE NATIONALE DU CANADA, BANQUE ROYALE DU CANADA et BANQUE LAURENTIENNE

Les actionnaires du Québec et du Canada ont remporté une victoire sans précédent dans l'histoire des institutions financières grâce à la lutte menée par M. Yves Michaud pour faire reconnaître ses droits d'incorporer ses propositions dans la circulaire de convocation des trois banques précitées. Les deux premières ayant refusé, M. Michaud, se représentant lui-même, sans avocat, a eu gain de cause en Cour supérieure du district de Montréal et en Cour d'appel du Québec.

Les propositions de M. Michaud sont:

- 1) Limiter la rémunération du plus haut dirigeant à 20 fois le salaire moyen des employés**  
Une firme canadienne, Towers Perrin, a effectué une recherche dans le monde sur le multiple des salaires des hauts dirigeants d'entreprises. Résultats: Japon, Suède, Nouvelle-Zélande: 9. Suisse: 10. Allemagne: 11. Belgique et Canada: 13. Espagne: 15. France: 16. Australie: 18. Angleterre: 19. États-Unis: 24
- 2) Abolition du programme d'endettement des cadres supérieurs.**  
Prêts accordés par la Banque Nationale (La Banque Royale a aboli ce programme en 1996) au tiers du taux de base et des prêts personnels à la moitié du taux de base à des cadres dont le salaire varie entre 300 000 \$ et plus d'un million de dollars par an!
- 3) Séparation du rôle de président conseil d'administration et celui de chef de la direction.**  
Ce principe est communément admis dans la bonne régie d'entreprise. Le rapport conjoint du Sénat et de la Chambre des communes du Canada sur la Loi des banques et des sociétés par action en fait une recommandation formelle (No 21) au ministre des Finances du Canada.
- 4) Inéligibilité d'un fournisseur de services à siéger au conseil d'administration.**  
Mesure pour éviter les conflits d'intérêts. Exemple: un avocat, comptable, notaire, etc., qui reçoit des honoraires, pour lui-même ou pour sa société, appelé à voter le salaire du président.
- 5) Limite du mandat des membres du conseil d'administration**  
Mesure ayant pour objet d'éviter de parasiter le conseil d'administration pendant de longues années.

Vous pouvez manifester votre appui à ces propositions de la manière suivante:

(Le vote est secret et confidentiel dans tous les cas)

En conservant votre formulaire de procuration et en vous présentant en personne à l'assemblée des actionnaires pour exprimer votre vote et intervenir, si vous le souhaitez, à l'appui de ces dernières; (l'Assemblée de la Banque Nationale débute à 8 h 30 du matin, le mercredi 12 mars, au Reine Elisabeth (Montréal) et celle de la Banque Laurentienne le mardi 4 mars, à 11 h 00, à l'hôtel Westin Mont-Royal, 1050, rue Sherbrooke ouest, Montréal).

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister aux assemblées:

- 1- En remettant votre procuration à un fondé de pouvoir de votre choix (qui n'a pas besoin d'être actionnaire de la banque) qui votera à l'assemblée selon vos instructions. (Inscrire le nom dans l'espace blanc au haut de votre procuration);
- 2- En votant POUR (en bas à droite de votre procuration) l'ensemble, ou l'une ou l'autre des propositions énoncées en annexe à la fin de la circulaire de la direction, et en expédiant votre procuration dans l'enveloppe affranchie incluse dans la documentation que vous avez reçue.

Le coût de cette annonce a été défrayé par

### L'ASSOCIATION DE PROTECTION DES ÉPARGNANTS ET INVESTISSEURS DU QUÉBEC (APEIQ)

un organisme à but non lucratif, fondé il y a un an par Yves Michaud. Ses buts sont, entre autres, la défense des intérêts des épargnants et des investisseurs, la promotion d'une plus grande transparence et responsabilité des dirigeants de sociétés et la diffusion d'informations auprès du public sur les droits des actionnaires et des investisseurs. La cotisation minimale pour devenir membre est de 25\$ par an. On peut souscrire davantage selon ses moyens, notamment pour défrayer une partie du coût de la présente annonce. Expédier chèque à l'ordre de APEIQ, 737, rue Versailles, Montréal H2C 1Z5 en incluant vos coordonnées.

Renseignements: (514) 932.8921 - Télécopie: (514) 932.9366

## AGROALIMENTAIRE

# La margarine sera bientôt colorée

## Ça fulmine du côté des producteurs de lait

RÉJEAN LACOMBE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — À compter du mois de mars, l'incoloré margarine québécoise prendra de la couleur et tournera au jeune beurre. Cette décision gouvernementale provoque la colère de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ).

Mais, le malheur des uns fait le bonheur des autres et ce sont les six fabricants de margarine qui maintenant se frottent les mains d'aise. Ils attendaient ce moment depuis plus de dix ans.

Dans la livraison de l'édition du 8 janvier de la *Gazette officielle du Québec*, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), M. Guy Julien, annonce une modification importante à la loi sur les produits laitiers et leurs succédanés. Cet important virage sera donc édicté le 22 février. Par la suite le conseil des ministres devrait l'entériner lors de l'une des rencontres hebdomadaires de mars.

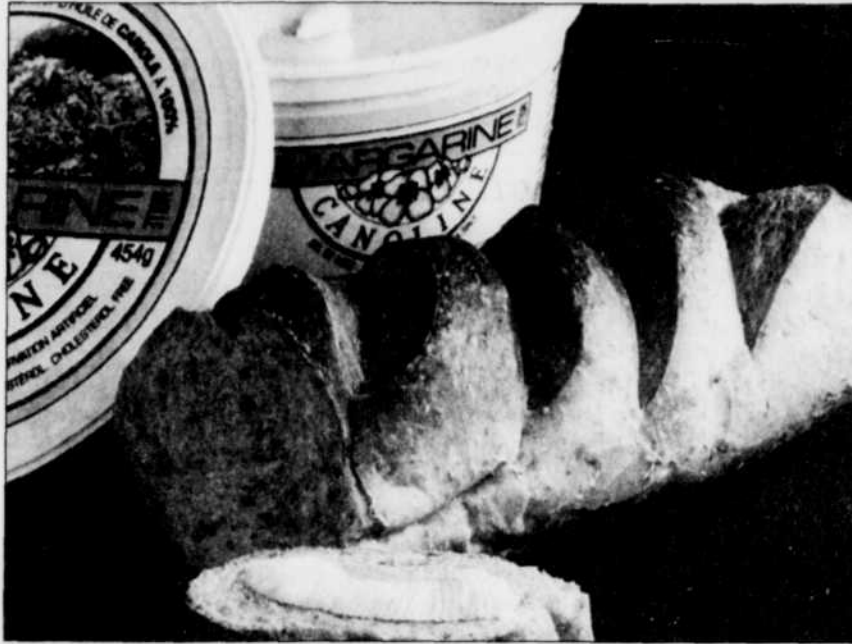
Cette période de 45 jours, permet donc aux organismes et individus de faire valoir leur commentaire sur cette question. Jusqu'à maintenant, au MAPAQ, on précise que la consultation suit son cours et que l'on enregistre des avis favorables et aussi défavorables à la politique gouvernementale.

Par ailleurs, le ministre explique que cette modification a pour but de se conformer à l'accord sur le commerce intérieur et d'harmoniser la réglementation québécoise touchant la coloration de la margarine avec la réglementation fédérale et provinciale. Cet accord prévoit que cette harmonisation devra entrer en vigueur avant le mois de septembre 1997.

### IMPACT POSITIF

« L'impact économique du projet de règlement, affirme le ministre Julien, sera positif pour les fabricants de margarine du Québec impliqués dans le commerce interprovincial. Ils n'auront plus dorénavant à soutenir des inventaires de margarine de couleurs différentes. »

En fait, ils doivent produire deux types de margarine. Une première incolore est destinée au marché québécois. Une deuxième colorée jaune



La coloration de la margarine, un débat qui refait surface.

beurre pour le marché extérieur.

Toute cette question risque une fois de plus de réveiller de vieux fantômes. En 1987, l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, avait refusé la coloration de la margarine provoquant à travers tout le Québec un véritable débat de société sur cette question.

Dix ans plus tard, le ministre Julien, s'appuyant sur une étude réalisée en 1994, renverse la décision de M. Pagé. Cette étude porte sur les impacts d'une diminution de la consommation de beurre causée par l'abandon de la réglementation à la fois au Québec et en Ontario. Elle indique que les consommateurs accordent de moins en moins d'importance à la coloration de la margarine.

« Prix et santé, précise le ministre se référant à cette étude, constituent les deux paramètres majeurs dans la décision d'achat de beurre ou de margarine. De plus, on y précise qu'il est difficile d'isoler et de mesurer l'impact de la coloration. »

### RENCONTRE AVEC JULIEN

Mais dans les milieux agricoles québécois, on ne prise guère la décision du ministre Guy Julien. Au cours des prochains jours, le président de l'UPA, M. Laurent Pellerin, accompagné du président de la FPLQ, M. Claude Rivard, rencontreront le ministre Julien dans le but de lui faire part des craintes

du milieu agricole.

C'est d'ailleurs par l'entremise d'un éditorial publié dans l'hebdomadaire *La Terre de chez-nous*, que le président Pellerin condamne cette décision gouvernementale.

« Pas besoin, écrit-il, d'avoir ruminé longtemps sur le sujet pour comprendre les incidences économiques négatives d'une telle « abeurration » sur le secteur laitier. Difficile, par contre, de comprendre le MAPAQ (le ministère de l'Agriculture ?) quand il défend ce projet de règlement sous prétexte qu'il aura un impact positif pour les margariniers. »

M. Pellerin rappelle la situation en Ontario où le gouvernement Harris a posé un tel geste il y a un an. Il note donc que les ventes de margarine ont bondi de 16% tandis que celles du beurre ont chuté de 6%.

« Laisser ainsi aux margariniers la possibilité de travestir davantage leur margarine en beurre, poursuit le président de l'UPA, c'est jouer leur jeu et faire la partie belle à l'industrie de l'imitation au détriment de notre secteur laitier, qui met du beurre sur notre pain avec ses 56 000 emplois directs et indirects. Le jour où la margarine en fera autant, ce jour-là les vaches donneront... de l'huile. »

M. Pellerin demande donc que l'on colore la margarine « jaune banane, jaune moutarde, mais pas jaune beurre ».

## CAP-CHAT ET MATANE

# La construction des parcs d'éoliennes débute en mai

HENRI MICHAUD  
Collaboration spéciale

CAP-CHAT — Les travaux de construction de deux parcs d'éoliennes doivent débiter ce printemps, à Cap-Chat et Matane. Entre-temps, les promoteurs et les opposants au projet « Le Nordais » poursuivent leurs discussions dans le but d'aplanir les difficultés.

« Selon le dernier scénario retenu, la construction devrait débiter en mai, précise Richard Legault, porte-parole du consortium 3CI. Il s'agit de chantiers majeurs et toutes les étapes devront être effectuées rondement. Nous espérons livrer les premiers kilowatts dès décembre. » L'homme prédit que les habitants seront surpris de l'ampleur des travaux.

Visiblement, le groupe s'attend à recevoir le feu vert du ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche. « Nous avons confiance. Il s'agit d'un projet très sérieux et je ne verrais pas pourquoi il serait refusé. » Le rapport du BAPE sera remis au ministre le 21 février. Il devra le soumettre à ses collègues avant de prendre une décision finale.

Le projet prévoit l'érection d'au moins 130 éoliennes à axe horizontal, d'une capacité de 750 kw chacune, sur des tours hautes de 40 à 60 m. Trois entreprises, dont une de la région, ont déposé des offres qualifiées de « sérieuses » pour la fabrication des tours porteuses.

Entre-temps, 3CI poursuit ses négociations avec Hydro-Québec. « La société d'État semble ouverte à modifier les dates prévues au contrat, » ajoute M. Legault.

### LES DIFFICULTÉS S'APLANISSENT

Les promoteurs espèrent toujours s'entendre avec les opposants cap-chatiens au projet. « Je viens de recevoir une contre-proposition des résidents du Village-du-Cap, indique notre interlocuteur. De part et d'autre, nous avons accepté de faire quelques concessions qui, je l'espère, permettront de satisfaire les habitants du secteur. » Seulement deux propriétaires, sur une douzaine, seraient encore réticents.

Le consortium 3CI et les résidents souhaitent établir une zone tampon, de part et d'autre des habitations et de la route. « Nous envisageons de changer la position de certaines tours pour rassurer les gens face au bruit des éoliennes. Nous devons toutefois éviter certaines contraintes physiques et environnementales, telles les lignes électriques et le relief du terrain. » Ces modifications n'auraient qu'un impact mineur sur le projet initial.

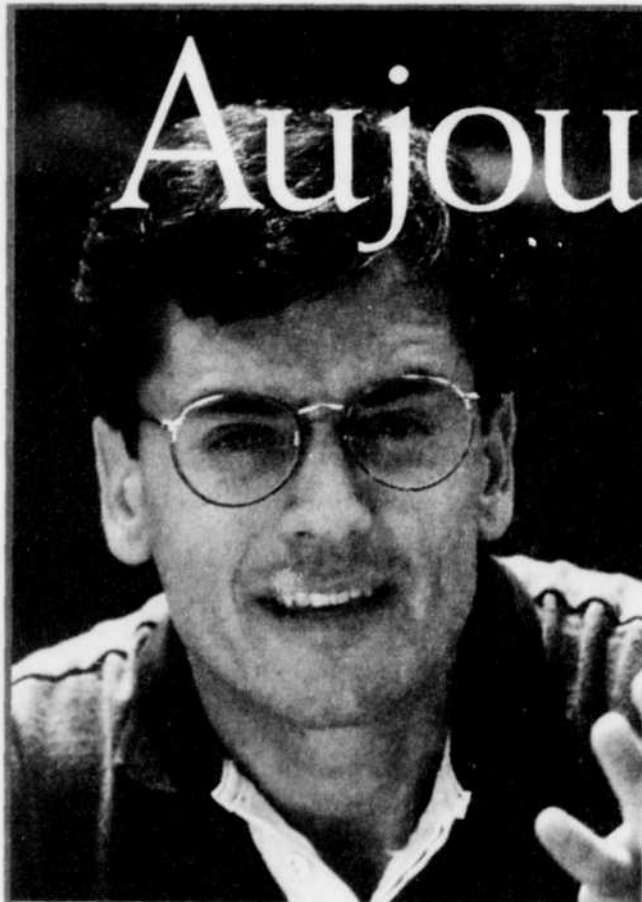
Des résidents du Village-du-Cap, opposés au projet, ont défilé devant les représentants du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, en décembre. Leurs préoccupations portaient principalement sur le bruit, l'impact sur les terres agricoles et la destruction de l'environnement visuel du site.

Le projet « Le Nordais » prévoit l'érection de deux parcs éoliens d'une capacité totale de 100 mégawatts, à Matane et Cap-Chat.

Le consortium, formé d'ex-employés de Kenetech, du Groupe-conseil Axor, du fabricant danois Micon et de la société japonaise Nichimen, a d'ailleurs un contrat pour la livraison de 40 mégawatts annuellement. Les retombées régionales de ce projet sont sommairement évaluées à 62,3 millions \$. Pas moins de 500 personnes trouveront un emploi, durant la phase de construction.

### Les deux parcs auront une capacité totale de 100 mégawatts

# Aujourd'hui



j'ai planifié  
mon REER avec mon  
conseiller de VmD

**Quoi faire avec  
son REER en 1997**

Demandez notre dépliant sur les  
prévisions économiques et  
les recommandations de placement.

**REER Obligatisme**  
Sans frais, pour les coupons et  
les obligations.

**REER Autogéré**  
Pour tous les produits de placement  
disponibles sur le marché.

Pour connaître l'emplacement de la succursale VmD la plus près de chez vous, téléphonez au (514) 987-1749 ou en région au 1-800-361-4342 ou adressez-vous à votre Caisse populaire ou économie Desjardins participante.

**Desjardins**  
Valeurs mobilières  
Desjardins

**Nouveau  
FRAIS RÉDUITS**  
**REER MAX VmD**  
Pour les coupons,  
les obligations et tous les  
fonds mutuels disponibles au Canada.

**Desjardins**

# Carnaval de Québec

**BRUNCH  
DE BONHOMME**

**DIMANCHE  
16 FÉVRIER  
10H30**

Au Radisson Gouverneurs Québec

Participez au brunch familial en compagnie  
de Bonhomme Carnaval et son  
Escouade BELL. Animation continue,  
musique, jeux pour enfants.

15\$/adultes, 7\$/enfants

**Kellogg's**  
FOURNÉE MAGIQUE

Info Carnaval BELL : 621-5555

LE SOLEIL

du 31 janvier au 16 février 1997

**Météo soleil**  
1 900 565-4000

Seulement 95¢ la minute

Cuba

Floride

Mexique

République Dominicaine

Environnement  
Canada

Environnement  
Canada

18 ans et



«Donnez du  
sang.»

Info-Collecte  
(418) 650-7230  
1 800 761-6610

## Contrat de 150 millions \$ pour Medis

### Partagec lui accorde l'approvisionnement des hôpitaux de Québec, Beauce, Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean

RÉJEAN LACOMBE  
Le Soleil

QUÉBEC — Le plus important distributeur de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques au Canada, Médis, vient de se voir confier par Partagec un important contrat d'une durée de quatre ans évalué à 150 millions \$.

Ainsi, Médis qui exploite une succursale sur la rue Decelles à Québec où travaille pas moins de

130 personnes continuera à l'approvisionner en produits pharmaceutiques et de santé quelque 165 hôpitaux et établissements de santé des régions de Québec, Beauce, Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean.

#### DEPUIS HUIT ANS

Le directeur des services hospitaliers de Médis-Québec, M. Michel Normand, explique dans un communiqué de presse, qu'au cours des huit

dernières années, l'équipe de Médis de Québec a assuré l'approvisionnement de produits pharmaceutiques et de santé à l'ensemble des établissements membres de Partagec.

« Toute l'équipe de Médis, dit-il, est particulièrement fière d'avoir obtenu cet important contrat de Partagec. Nous sommes convaincus que cette nouvelle entente est d'excellent augure pour notre important client. De plus, elle permettra à Médis de conserver plusieurs emplois

au centre de distribution de Québec. »

Médis qui est une filiale de McKesson possède 12 centres de distribution à travers le Canada. Médis dessert les deux plus importants clients au Québec, soit Partagec et Approvisionnement Montréal. Son chiffre d'affaires en 1996 tournait autour de 2 milliards \$. Son président, M. Claudio Bussandri, vise à atteindre le chiffre magique de 3 milliards \$ de chiffre d'affaires cette année. Quelque 1100 personnes sont à son emploi.

#### EN BREF

##### SAINT-GEORGES 2 M \$ investis

Depuis le début de l'année, quatre industries injectent plus de deux millions \$ à Saint-Georges de Beauce. Un des projets novateurs à retenir l'attention en Chaudière-Appalaches est celui du centre de récupération de matériaux secs, Recyclage Enviro-Beauce inc. Grâce à l'appui de la Banque Nationale et après plus d'un an de démarches, le promoteur beauceron, M. Gilbert Morin, consentira 1,5 million \$ au projet de démarrage qu'est Enviro-Beauce. Les travaux de construction d'un bâtiment de 100 x 200 pieds carrés, érigée sur un terrain de 300 000 pieds carrés et localisé dans le parc industriel du secteur est de Saint-Georges, débiteront en février. « Dès avril, nous espérons être en mesure de trier et recycler le bois, les métaux, le ciment, la brique, le verre et les pneus. Pour débiter, sept emplois seront créés », dit le propriétaire. À sa première année d'existence, Enviro-Beauce vise recueillir 25 000 tonnes de matériaux secs entre la frontière américaine et Québec, provenant principalement de la Beauce, mais aussi de l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches. Par ailleurs, Distribution Roger Champagne, qui fabrique les plats Déli-Beauce et l'Abattoir Poulin, qui produit du jambon, du bacon et de la saucisse sous l'étiquette Bocein, se sont associés pour lancer leur centre de distribution alimentaire, les Aliments beaucerons. « L'économie d'échelle générée par la diminution des coûts de livraison permettra aux deux entreprises d'augmenter leur part de marché au Québec », confie M. Stéphane Pouliot. Selon le commissaire, les trois projets cumulent des investissements d'environ 500 000 \$ et favoriseront la création d'une dizaine d'emplois. « Nous travaillons à deux autres dossiers qui pourraient bientôt valoir des investissements d'un million \$. Les affaires roulent », indique-t-il. L.D.

#### MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears Aujourd'hui en vigueur du 10 au 16 février 1997, veuillez noter qu'en haut des pages 2 et 3, nous lisons "Une semaine seulement! Prix de réclame en vigueur jusqu'au dimanche 2 février 1997."; nous aurions dû lire: **Prix de réclame en vigueur jusqu'au dimanche 16 février 1997.**

Nous présentons nos excuses à notre clientèle

**SEARS**

loto-québec résultats	
<b>Panco</b>	<b>Quotidien</b>
Tirage du 97/02/10	Tirage du 97/02/10
01 03 05 09 10	3 4
14 19 20 26 29	867 5662
32 41 45 46 47	<b>Extra</b>
48 50 54 63 69	Tirage du 97/02/10
	NUMÉRO: 426103
T V A, LE RESEAU DES TIRAGES	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	



#### Avis de date de référence

L'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de BCE Inc. se tiendra le mercredi 30 avril 1997, à 10 h 30, au Palais des Congrès de Montréal, 201, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec).

Les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 mars 1997 seront en droit de recevoir l'avis d'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration,  
le premier vice-président  
Affaires juridiques et  
secrétaire de la Société,  
Josef J. Fridman

Montréal, le 27 janvier 1997

BCE Inc.

# Créer des milliers d'emplois avec votre REER vous rend déjà important

Pour plus d'effet, ajoutez que celui-ci vous fait économiser presque deux fois plus d'impôt

**LE REER DU FONDS DE SOLIDARITÉ (FTQ):  
des emplois et toujours plus d'économies d'impôt**

En contribuant au REER du Fonds de solidarité (FTQ), c'est aussi au développement de l'économie québécoise que vous contribuez. En effet, le Fonds investit depuis 13 ans dans des entreprises d'ici, afin de créer ou maintenir des emplois plus précieux que jamais. Bien sûr, le fait que le Fonds compte plus de 300 000 actionnaires et près de 2 milliards \$ d'actif a de quoi rassurer.

Le fait que le REER du Fonds vous permette d'économiser toujours plus d'impôt qu'un REER conventionnel tout en offrant un rendement équitable n'est pas non plus à négliger. Le bon sens inciterait même à nous appeler.

**Appelez-nous!  
1 800 567-FONDS**

LE  
**FONDS**  
DE SOLIDARITÉ  
DES TRAVAILLEURS  
DU QUÉBEC (FTQ)

**LE REER**  
PORTEUR D'AVENIR

5000, boul. des Gradins, bureau 100, Québec G2J 1N3  
**(418) 628-FONDS**

Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux.

# Biolyse relance ses activités

## Possibilité de 75 à 90 nouveaux emplois

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

PORT-DANIEL — Malgré un silence relatif depuis près d'un an, Claude Mercure, de la Corporation Biolyse, qui développe un médicament contre le cancer à partir d'un arbre commun en Gaspésie, prévoit relancer ses activités de cueillette et d'extraction de paclitaxel et créer de 75 à 90 emplois sur une base saisonnière.

Dans la mesure où il réussit à atteindre ses objectifs en ventes internationales de paclitaxel, Claude Mercure prévoit investir plusieurs centaines de milliers de dollars pour améliorer ses installations de Port-Daniel, dans la Baie des Chaleurs.

### APPEL D'OFFRES

#### Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer

##### Station de traitement des eaux usées

### PROJET 11650

#### LOT 3

La Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer demande des soumissionnaires pour la construction d'une usine d'épuration de type physico-chimique incluant la déshydratation des boues.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents de soumission, à partir du 13 février 1997, contre un chèque, non remboursable, de cent cinquante dollars (150\$) incluant les taxes, à l'ordre de:

Groupe-conseil Génivar inc.  
5355, boulevard des Gradins  
Québec (Québec) G2J 1C8  
Téléphone: (418) 623-2254

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un cautionnement de soumission d'un montant égal à 10% du montant total de la soumission, ainsi que des lettres d'intention requises au devis.

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un cautionnement de soumission d'un montant égal à 10% du montant total de la soumission, ainsi que des lettres d'intention requises au devis.

La Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat. La Régie ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À BOISCHATTEL, ce onzième (11e) jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997).

Michel Lefebvre  
Secrétaire-trésorier

APPEL D'OFFRES  
Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer  
Interception des eaux usées et travaux municipaux  
PROJET 11650  
LOT 2

La Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer demande des soumissionnaires pour la construction d'une partie du réseau d'interception et des travaux municipaux sur le territoire des municipalités de Château-Richer et de L'Ange-Gardien.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents de soumission, à partir du 13 février 1997, contre un chèque, non remboursable, de cent cinquante dollars (150\$) incluant les taxes, à l'ordre de:

Groupe-conseil Génivar inc.  
3100, avenue Bourg-Royal  
Beauport (Québec) G1C 5S7  
Téléphone: (418) 866-5452

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un cautionnement de soumission d'un montant égal à 10% du montant total de la soumission, ainsi que des lettres d'intention requises au devis.

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un cautionnement de soumission d'un montant égal à 10% du montant total de la soumission, ainsi que des lettres d'intention requises au devis.

La Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat. De plus, la Régie ne sera passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À BOISCHATTEL, ce onzième (11e) jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997).

Michel Lefebvre  
Secrétaire-trésorier

# Bell souhaite offrir un service de câble

OTTAWA (PC) — Si elle obtient l'accord du CRTC, en juin, Bell Canada prévoit amorcer ses tests pour le câble à Répétigny et à London, en Ontario. La compagnie prévoit investir 80 millions \$ dans ce projet.

Témoignant hier, en audience devant le CRTC, Bell Canada a indiqué que ces expériences, auprès de quelque 3500 foyers dans les deux localités,

visent à évaluer la faisabilité d'un service de radiodiffusion de deux ans, déposée auprès du CRTC en janvier 1996», rappelle un communiqué du tribunal administratif fédéral.

L'avenement d'un tel service va dans le sens de la convergence, phénomène suivant lequel les compagnies de câble peuvent prospecter le marché du téléphone et vice-versa.

### Bourses d'Asie

TOYO (AP) — L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a gagné 914,11 points à 9187,18 hier.

### Métaux

LONDRES (AP) — Les prix des métaux ont augmenté hier.

### Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient variés dans une séance modérée hier, sur le marché canadien des obligations.

### PROVINCE

APPEL D'OFFRES  
Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer  
Interception des eaux usées et travaux municipaux  
PROJET 11650  
LOT 1

La Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer demande des soumissionnaires pour la construction d'une partie du réseau d'interception et des travaux municipaux pour les municipalités de Boischatel et L'Ange-Gardien.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents de soumission, à partir du 13 février 1997, contre un chèque, non remboursable, de cent cinquante dollars (150\$) incluant les taxes, à l'ordre de:

Groupe-conseil Génivar inc.  
3100, avenue Bourg-Royal  
Beauport (Québec) G1C 5S7  
Téléphone: (418) 866-5452

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un cautionnement de soumission d'un montant égal à 10% du montant total de la soumission, ainsi que des lettres d'intention requises au devis.

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un cautionnement de soumission d'un montant égal à 10% du montant total de la soumission, ainsi que des lettres d'intention requises au devis.

La Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat. De plus, la Régie ne sera passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À BOISCHATTEL, ce onzième (11e) jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997).

Michel Lefebvre  
Secrétaire-trésorier

### Bourse Toronto

Suite de TORONTO  
Titres vendus: 101 366 366

Alcan	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Bank of Montreal	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Bell Canada	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Imperial Oil	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Ontario Hydro	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Power Corp of Canada	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Scotiabank	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Stelco	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Telus	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Windsor	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Xerox	3 1/2	3 1/2	3 1/2

### Bourse américaine

Titres Div. V1100: haut bas fer. chang.

Alcan	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Bank of Montreal	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Bell Canada	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Imperial Oil	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Ontario Hydro	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Power Corp of Canada	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Scotiabank	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Stelco	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Telus	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Windsor	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Xerox	3 1/2	3 1/2	3 1/2

### Indices Plus

PLACEMENT BORSIER CAPITAL GARANTI

INDICES PLUS	100	100	100
INDICES PLUS	100	100	100
INDICES PLUS	100	100	100
INDICES PLUS	100	100	100
INDICES PLUS	100	100	100
INDICES PLUS	100	100	100
INDICES PLUS	100	100	100
INDICES PLUS	100	100	100
INDICES PLUS	100	100	100
INDICES PLUS	100	100	100

### Titres au comptoir

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume communiqué en transactions pour clients et les échanges en courtiers.

Alcan	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Bank of Montreal	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Bell Canada	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Imperial Oil	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Ontario Hydro	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Power Corp of Canada	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Scotiabank	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Stelco	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Telus	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Windsor	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Xerox	3 1/2	3 1/2	3 1/2

### Pétrole

NEW YORK (AP) — Les prix pour le pétrole ont baissé hier.

WTI	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Brent	22 1/2	22 1/2	22 1/2
WTI	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Brent	22 1/2	22 1/2	22 1/2
WTI	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Brent	22 1/2	22 1/2	22 1/2
WTI	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Brent	22 1/2	22 1/2	22 1/2
WTI	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Brent	22 1/2	22 1/2	22 1/2

### Bénéfices

Les bénéfices ont augmenté hier.

Alcan	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Bank of Montreal	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Bell Canada	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Imperial Oil	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Ontario Hydro	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Power Corp of Canada	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Scotiabank	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Stelco	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Telus	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Windsor	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Xerox	3 1/2	3 1/2	3 1/2

### Monnaies

Les monnaies ont augmenté hier.

USD	1.00	1.00	1.00
EUR	0.75	0.75	0.75
GBP	0.50	0.50	0.50
JPY	0.01	0.01	0.01
CHF	0.70	0.70	0.70
AUD	0.70	0.70	0.70
NZD	0.60	0.60	0.60
HKD	0.01	0.01	0.01
SAR	0.02	0.02	0.02
SGD	0.01	0.01	0.01
THB	0.01	0.01	0.01



### VILLE DE BEAUPORT

#### APPEL D'OFFRES

#### SITE DE TRANSBORDÈREMENT

#### (SOUMISSION 40-027-97)

La Ville de Beauport demande des soumissionnaires pour l'opération d'un site de transbordement.

On peut se procurer les formules de soumission à la division de l'Approvisionnement au 415, boulevard Raymond, Beauport, le mardi 11 février 1997. Toute soumission devra être placée dans l'enveloppe fournie à cet effet. Ces dernières seront reçues au bureau de la greffière soit au 110, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, jusqu'à 11 heures, le 19 février 1997 et ouvertes publiquement le même jour, à 11 heures, dans une salle située à l'Hôtel de ville, à l'adresse précitée, en présence des personnes intéressées.

La Ville de Beauport se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Beauport, ce onzième jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

La greffière de la ville  
Josette Tessier, notaire

# Carnaval de Québec

SAMEDI 15 FÉVRIER 19H

LE DÉFINÉ DE LA HAUTE-VILLE

Des chars à couper le souffle!

Animation, humour, couleur et magie, Bonhomme et plus de 1000 figurants.

Départ du Manège militaire, passage sur Honoré-Mercier devant Place Loto-Québec, emprunte René-Lévesque vers l'ouest, Belvédère vers le sud et se termine coin Saint-Louis.

Info Carnaval BELL : 621-5555

LE SOLEIL TVR Les Ateliers du Carnaval

du 31 janvier au 16 février 1997



# Quel hiver!

15 tonnes d'acier qui roulent en toute sécurité dans la neige et sur la glace, c'est rassurant. Avec Orléans Express, vous êtes certain de partir... et d'arriver!

À 31,50\$\* ou moins pour l'aller simple entre Québec et Montréal, il y a vraiment de quoi oublier l'hiver!

\*(taxes en sus)

ORLEANS EXPRESS

Horaires et tarifs: (418) 525-3000



# Quel hiver?

15 tonnes d'acier qui roulent en toute sécurité dans la neige et sur la glace, c'est rassurant. Avec Orléans Express, vous êtes certain de partir... et d'arriver!

À 31,50\$\* ou moins pour l'aller simple entre Québec et Montréal, il y a vraiment de quoi oublier l'hiver!

\*(taxes en sus)

ORLEANS EXPRESS

Horaires et tarifs: (418) 525-3000



# POUR ÉCONOMISER!

PAS BESOIN DE SORTIR...

Livraison le lendemain

VASTÉ SALLE DE MONTRÉAL MOBILIER DE BUREAU

MATÉRIEL ACCESSOIRES DE BUREAU PAPETERIE

FOURNITURES DE BUREAU

Denis

(autrefois TJ Moore)

1415, boul. Charest-Ouest, Québec

Commandes téléphoniques

682-3113

OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI de 8 h 30 à 17 h 30





# OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

## Soutenons la grappe de la pilule!

Ce mois-ci encore, les parlementaires canadiens discuteront, comme à tous les cinq ans, de la loi sur la protection des brevets pharmaceutiques. Saluons d'abord la sagesse de nos élus qui, en 1987, ont inscrit cette clause de révision quinquennale, qui empêche une industrie de se reposer sur ses lauriers et de rouler sur l'air du temps, bien camouflée sous un immortel parapluie gouvernemental, sans se soucier de la concurrence ou du public.

Cette révision de la loi C-91, votée en 1993, réveille deux poids lourds: l'industrie des médicaments brevetés d'un côté, et les fabricants de produits génériques de l'autre.

Le choix est vite fait, pour une société: entre le marché de masse, peu coûteux, certes, mais créateur d'emplois de second ordre, et une industrie axée sur la recherche, créatrice d'emplois de haut de gamme et soutien actif des centres de recherche universitaires, source également d'investissements à long terme, il faut se méfier de la démagogie simplificatrice inspirée seulement des factures de pharmacie à la petite semaine. Soutenons les inventeurs plutôt que le travail à la chaîne.

Les deux acteurs — génériques et brevetés, pour utiliser un langage peu scientifique mais clair — s'affrontent à coups de chiffres et graphiques. Au départ, en 1987, le combat opposait Montréal et Toronto, le Québec et l'Ontario, les conservateurs et les libéraux, les partisans de la science contre les défenseurs des consommateurs.

Chez nous, l'industrie pharmaceutique de pointe s'inscrit dans les grappes industrielles privilégiées par le gouvernement. Avec l'aéronautique, c'est là l'une des industries qui fonctionnent. Il serait ridicule de changer de camp sous prétexte qu'à court terme, les produits nouvellement brevetés coûtent plus cher.

Signe des temps, les Chambres de commerce de Toronto et de Montréal font maintenant front commun en faveur de l'industrie pharmaceutique et réclament une prolongation de la durée effective de la protection intellectuelle, actuellement de 10 ans en moyenne au Canada, compte tenu de tous les délais d'approbation, contre 15 ans dans l'Union européenne et 14 ans aux États-Unis. Cette alliance devrait suffire à dépolitiser le débat, si tant est que les élus se comportent d'une manière raisonnable et responsable.

L'industrie prétend que cette protection intellectuelle constitue le nerf de la guerre. Les multinationales n'investiront pas là où elles risquent de se faire chiper leurs meilleures idées avant d'avoir pu les rentabiliser.

Les tendances des dernières années confirment leurs propos. La protection accrue accordée d'abord en 1987, puis augmentée en 1993, leur a permis d'accroître leurs investissements canadiens, sans empêcher la croissance des fabricants de médicaments génériques et tout en provoquant la naissance d'une nouvelle industrie des biotechnologies.

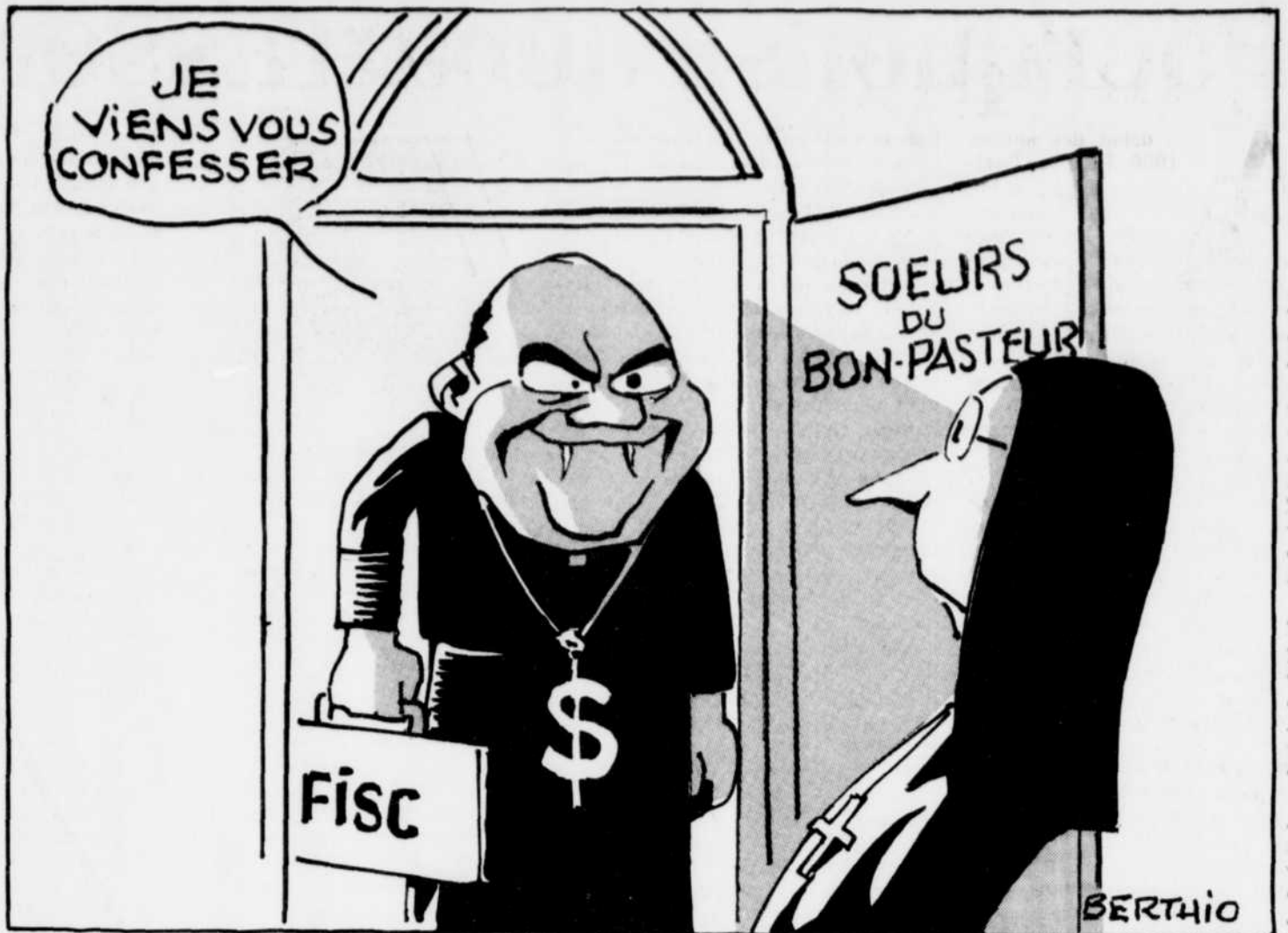
Personne n'a d'ailleurs à s'inquiéter, dans le monde des génériques. La courbe démographique leur garantit une croissance sans limites envisageables pour les prochaines années. Par ailleurs, le mécanisme de surveillance des prix a bien fonctionné, puisque les médicaments brevetés ont subi une hausse inférieure au taux d'inflation, depuis 10 ans.

L'industrie pharmaceutique innovatrice a réussi. Elle investit dans la recherche, fait travailler nos diplômés d'universités, obtient des mandats internationaux même dans un contexte de propriété étrangère. Pourquoi alors chercher à

Pourquoi tuer la poule aux œufs d'or?



Raymond Giroux



CARREFOUR DES LECTEURS

### La sécurité des riverains d'abord

La commission Nicolet vient de déposer son rapport sur les inondations survenues au Saguenay, en juillet dernier. Selon les conclusions du rapport, il faut revoir le partage des responsabilités quant à l'entretien et à la sécurité des barrages, raffermer les réglementations en vigueur en mettant au haut de l'échelle des priorités la sécurité de la population. Ainsi, la commission Nicolet fait de la sécurité l'élément central de son rapport. Le comité des riverains de la rue de l'Anse de Saint-Rédempteur tient à rappeler à la population que le projet hydroélectrique des Chutes-de-la-Chaudière est le plus important projet de centrale privée (24 mégawatts) à être aménagé en zone urbaine (ce qui est une première en soi) et de surcroît dans un parc régional à vocation récréo-touristique.

Nous croyons qu'il est impératif de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité de nos familles et de nos propriétés. Les audiences publiques du BAPE, tenues cet automne sur ce sujet, ont permis de mettre en évidence que la zone d'influence du projet, en amont du barrage, incluait une section de la rue de l'Anse. Le promoteur doit reconnaître que l'augmentation de près de deux mètres du niveau du bassin de la retenue se fera sentir dans notre secteur.

Nos propriétés sont construites sur des terrains remblayés, et ce, en zone inondable. Il faut donc considérer très sérieusement le problème de l'érosion des berges. Il faut rappeler ici que ce secteur a connu un glissement de terrain en 1983, provoquant l'évacuation, par mesure de sécurité, de propriétés situées dans la zone à risque.

De plus, tous les hydrologues québécois s'entendent sur le fait qu'il faut revoir à la hausse les paramètres concernant les crues 1 par 20 ans, 1 par 100 ans, et 1 par 1000 ans. L'effet conjugué de multiples facteurs comme les pluies torrentielles, les crues printanières, les embâcles nous commandent une très grande prudence quant à l'aménagement d'un barrage en zone urbaine. Des riverains de Saint-Jean-Chrysostome et de Charny ont aussi exprimé leurs préoccupations concernant leur sécurité.

L'épaississement du couvert de glace dans la retenue du barrage constitue aussi un élément d'insécurité majeur. Il

est un fait établi que la particularité d'un tel couvert de glace est de provoquer des embâcles au début de la retenue de ce couvert, zone située à la hauteur du pont du CN.

D'autre part, la modélisation (étude en modèle réduit) a démontré l'effet de blocage important exercé par les piliers du pont. Dans sa réponse au BAPE, le CN reconnaît son inquiétude « quant à l'effet d'érosion au niveau des piliers du pont provoqué par l'amorçage de glace, avec la construction du barrage et que ceci pourrait engendrer des coûts d'entretien plus élevés ».

D'autre part, le CN reconnaît aussi « que la modélisation démontre clairement que le pont du CN retarde le coup d'eau (embâcle) printanier par des amoncellements de glace, ce qui pourrait engendrer des inondations en amont du pont ». Un autre élément d'incertitude s'ajoute donc au dossier. Si le barrage se construit, nous serons désormais confrontés à une conjugaison de ces deux retenues provoquant des embâcles dans notre secteur. Compte tenu des recommandations de la commission Nicolet et des informations obtenues lors des audiences publiques sur le projet, le comité des riverains considère que la sécurité des citoyens, leur qualité de vie et l'intégrité de leurs propriétés constituent des droits fondamentaux et inaliénables et que ces conditions ne doivent pas se monnayer au profit d'un appui inconditionnel au projet.

François Gosselet

Au nom du Comité des riverains de la rue de l'Anse Saint-Rédempteur

### Une solution pour les sans-emploi

Félicitations à M. Vincent Marissal pour ses deux articles: « 4000 exclus du BS » et sa brillante analyse: « Sortir 100 000 ménages de l'aide sociale, pour aller où? » (LE SOLEIL, 29 janvier).

Enfin! toute la vérité concernant les assistés sociaux! Seul votre journal a la décence et le professionnalisme pour bien présenter les faits et les propos rapportés par les divers intervenants. Cela vaut la peine de répéter. Mme David: « S'il fallait du jour au lendemain que 100 000 assistés sociaux sortent des programmes d'insertion, grand Dieu, qu'est-ce qu'on en ferait? On est déjà incapable d'offrir des emplois aux plus scolarisés... Il ne s'agit plus

d'un parcours vers l'emploi, mais d'une voie rapide vers l'itinérance, la criminalité, le travail au noir et l'isolement... » La formation, est-ce du gaspillage, ou encore une bonne idée des gens de l'Éducation qui veulent des emplois?

Il y a longtemps que tous les assistés sociaux se sont rendus compte de ces aberrations et de ces stratégies, qui finalement ne font que diminuer le montant des prestations. La question qu'il faudrait se poser, c'est évidemment celle-ci: comment en sommes-nous rendus là et comment corriger? Les pouvoirs publics autant que parapublics ont eu pour ainsi dire le net avantage de pouvoir fixer eux-mêmes leurs salaires, soit par leur pouvoir de négociation très fort, soit par de bonnes ententes entre eux-mêmes: « Si tu m'augmentes de salaire, je vais t'augmenter le tien »!

Même dernièrement, une digne représentante du Protecteur du citoyen me disait au téléphone que lorsque les salaires de la fonction publique augmentaient, ceux du secteur privé suivaient... Quelle bourde! C'est avec des raisonnements comme celui-là qu'on en est venu à la situation présente. (Et bientôt on n'aura même plus les moyens d'enlever la neige.) Il faut repenser vraiment le rôle des travailleurs publics et parapublics, qui jadis étaient plutôt des bénévoles. On est loin de cela.

Voici une suggestion pour M. Daniel Johnson, vraiment à cours d'idées ces temps-ci: que nos élus provinciaux votent une loi qui plafonne tous les salaires de nos travailleurs publics et parapublics, au niveau moyen des mêmes emplois dans le secteur privé. A ce compte-là, on pourra en engager un peu plus, créant ainsi des emplois. Ne serait-ce pas plutôt cela l'équité salariale?

Guy Simard

Chicoutimi

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à

l'adresse suivante:

Carrefour des Lecteurs,

Journal LE SOLEIL,

925 chemin Saint-Louis, c.p. 1547,

Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

REVUE DE LA PRESSE ANGLOPHONE

## Garder les cordons de la bourse bien attachés

À quelques jours du dépôt du quatrième budget du gouvernement libéral, les éditorialistes des quotidiens anglophones du pays mettent en garde le ministre des Finances Paul Martin contre la tentation, à l'aube d'une élection, de délier les cordons de la bourse et de ralentir sa lutte au déficit.

Certes, le déficit diminue plus rapidement que prévu — il devrait s'élever à 17 milliards \$ à la fin du présent exercice financier au lieu des 24 milliards anticipés — mais la dette, elle, est toujours aussi énorme à plus de 610 milliards \$.

« La tentation doit être énorme pour les députés libéraux d'offrir des bons électoraux. Mais M. Martin ferait

mieux de garder les cordons de la bourse bien serrés », écrit *The Gazette*.

Selon le quotidien anglophone de Montréal, que la dure bataille contre le déficit aille beaucoup mieux que prévu est en soi une bonne nouvelle. Mais cela ne justifie pas une faste célébration.

*The Gazette* juge d'ailleurs que le ministre Martin s'est fixé dans le passé des objectifs trop modestes en matière de lutte au déficit. Comme ce boulet financier s'amenuise à un rythme plus rapide que supputé, le grand argentier du pays devrait tout simplement revoir ses objectifs afin de déposer un budget



Joel-Denis Bellavance

est le plus populaire du cabinet de Jean Chrétien, justement en raison de sa façon de gérer les finances publiques du pays. Cela prouve que la population réclame de ses hommes politiques

équilibré dans les plus brefs délais, affirme le quotidien. À l'autre bout du pays, le *Vancouver Sun* souligne que les premiers ministres tels que Ralph Klein, Mike Harris et Roy Romanow, qui ont déclaré la guerre à la spirale de l'endettement, jouissent aujourd'hui d'un large appui dans les sondages.

Le journal de la Colombie-Britannique soutient aussi que le ministre des Finances est le plus populaire du cabinet de Jean Chrétien, justement en raison de sa façon de gérer les finances publiques du pays. Cela prouve que la population réclame de ses hommes politiques

qu'ils aient le courage de faire le ménage nécessaire, selon le quotidien, qui invite au passage son premier ministre Glen Clark à en faire autant.

De son côté, *The Ottawa Citizen* rappelle au ministre Martin que son gouvernement n'est guère à l'abri des hausses des taux d'intérêt, qui ont d'ailleurs failli faire déraiser sa lutte au déficit au début de son mandat.

Le quotidien de la capitale fédérale recommande donc la prudence au grand argentier du pays. « Si nous n'avions pas une dette aussi imposable, nous n'aurions pas à nous inquiéter des hausses des taux d'intérêt. La seule manière d'enrayer cette inquiétude est de réduire d'avance la dette. Si nous ne dépensions

pas 47 milliards \$ en frais d'intérêt par année, nous pourrions nous désintéresser des taux d'intérêt. »

*The Toronto Star* suggère quant à lui à M. Martin de prendre une partie de la nouvelle marge de manoeuvre — trois milliards \$ — afin d'augmenter les dépenses dans certains domaines. La première priorité du ministre devrait être de venir en aide aux 1,4 million d'enfants vivant sous le seuil de la pauvreté, l'autre aux 1,4 million de chômeurs qui n'arrivent pas à trouver un emploi.

Le journal torontois estime toutefois que le ministre Martin doit éviter à tout prix d'accorder une réduction générale d'impôts aux contribuables, comme le préconisent le Parti conservateur et le Parti réformiste.

# OPINIONS

## Pourquoi se débarrasser du vilain ?

**A**u début des années 1990, Jacques Parizeau se réjouissait ouvertement à la perspective de voir Jean Chrétien devenir premier ministre du Canada. Dans son esprit, sa présence ne pourrait que faciliter l'atteinte de l'objectif souverainiste. « Chrétien est parfait, disait-il. Il faut quelqu'un qui fasse effet de repoussoir. Quelqu'un qui dise : mangez de la... et allez au diable. Dans ce western qui se déroule, moi j'ai besoin de vilains. Un western, c'est fait avec des bons et des vilains. Donnez-moi des vilains en masse. » Dommage qu'il soit parti avant l'arrivée de Stéphane Dion!

À l'époque, ça paraissait évident à tout le monde : après le rôle qu'il avait joué durant la « nuit des longs couteaux » de novembre 1981 et dans les mois qui ont précédé l'échec de l'accord du lac Meech, M. Chrétien était déconsidéré à jamais aux yeux des Québécois.

Même ce farceur de Marc-Yvan Côté, qui promet aujourd'hui de faire mordre la poussière au Bloc québécois dans les circonscriptions de l'Est du Québec, avait pris ses distances face au chef du PLC. « L'important est de battre les idées de Jean Chrétien et de

faire en sorte qu'on n'en entende plus jamais parler », disait-il. Bref, il n'y avait pratiquement personne au Québec qui aurait osé se montrer aux côtés de M. Chrétien tellement il était politiquement non fréquentable.

Quelqu'un pourrait-il m'expliquer ce qui a changé depuis ? Il me semble que M. Chrétien n'a rien perdu de ses qualités de « vilain ». Les Québécois le détestent toujours autant. Alors pourquoi faudrait-il absolument le battre dans son comté de Saint-Maurice aux prochaines élections fédérales ?

C'est pratiquement devenu la carte de visite de Yves Duhaime, dans la course à la succession du Bloc. Il est l'homme qui va battre Jean Chrétien, comme Gérald Godin a longtemps été celui qui avait battu Robert Bourassa dans Mercier.

Déjà, en 1993, il était assez difficile de comprendre qu'après avoir si ardemment souhaité sa venue, M. Parizeau aille lui-même faire campagne à Shawinigan pour faire mordre la poussière à celui qu'il qualifiait de « canadien-français de service ».

Dans la perspective du référendum à venir, sa présence à Ottawa n'était-elle pas hautement souhaitable ? Encore aujourd'hui, il me semble que les souverainistes devraient prier le ciel pour



Michel David

qu'il ne lui arrive aucun malheur d'ici le prochain référendum. Il demeure de loin leur meilleur homme à Ottawa.

M. Chrétien donne des signes de fragilité inquiétants au Canada anglais. Après sa performance durant la campagne référendaire de 1995 et son incapacité manifeste à gérer le dossier québécois depuis, il suffirait de peu de chose pour qu'on décide de le remplacer.

S'il fallait qu'il soit battu dans son comté et doive se réfugier quelque part au Nouveau-Brunswick, comme en 1990, on en tirerait la conclusion qu'il a définitivement perdu tout appui dans sa province et sera donc incapable d'empêcher qu'elle quitte la fédération.

Dans ces conditions, on peut facilement penser qu'il n'en aurait plus

pour très longtemps. Le Canada anglais ne laissera certainement pas son avenir entre les mains d'un moribond.

Les souverainistes devraient y penser à deux fois avant de se débarrasser du vilain. Qui, croyez-vous, serait le mieux placé pour lui succéder, sinon Paul Martin qui, lui, sera réélu sans difficulté dans son comté de La-Salle-Émard ?

M. Martin est de loin le plus crédible des représentants du Québec à la Chambre des communes, et il ne traîne aucun squelette dans ses placards.

On ne peut en aucune façon l'associer aux « injustices » dont le Québec a été victime sous le règne de Pierre Elliott Trudeau. Du début à la fin, son appui à l'accord du lac Meech est demeuré indéfectible. En plus, il est plutôt sympathique!

Il y est peut-être allé un peu fort durant la campagne référendaire, avec son million d'emplois menacés, mais la réaction des Québécois à ce genre d'excès oratoire est plutôt de hausser les épaules. D'ailleurs, sa performance aux Finances depuis quatre ans assure sa crédibilité économique.

Les candidats à la direction du Bloc québécois donnent l'impression de se tromper de cible ces jours-ci. La députée Suzanne Tremblay a raison de dire qu'à force de taper sur Gilles Duceppe, à cause des indemnités de départ versés aux attachés politiques qui ont suivi Lucien Bouchard à Québec, c'est le Bloc lui-même qu'ils risquent de discréditer.

C'est vrai que le geste posé par M. Duceppe était d'une moralité douteuse, mais les bloquistes devraient laisser à d'autres le soin de le dénoncer.

De son côté, M. Duceppe devrait peut-être pousser ses recherches un peu plus loin avant de conclure que quelqu'un du Bloc est

l'origine de la fuite qui l'a plongé dans l'embarras.

Au moment où la Chambre des communes reprenait ses travaux, qui pouvait souhaiter que les projecteurs se tournent du côté du Bloc ? À l'approche des élections, qui a intérêt à foutre le bordel dans le principal parti d'opposition ?

Certainement quelqu'un qui a de très vilaines pensées!

### À l'approche des élections, qui a intérêt à foutre le bordel dans le principal parti d'opposition ?

## CONTRÔLE DE LA POLLUTION AGRICOLE

# Un pas en avant, trois pas en arrière

Priscilla Gareau

Biologiste et membre du Groupe de recherche et d'intérêt public de l'Université du Québec à Montréal (Grip Québec UQAM)

Le secteur agricole est devenu la principale source polluante affectant la qualité des sources d'eau potable au Québec. Ainsi, l'agriculture est responsable d'au moins les deux tiers des rejets d'azote qui contaminent les cours d'eau. L'ascension de ce secteur au premier rang des pollueurs des milieux aquatiques est due en grande partie à son important retard en matière de dépollution par rapport aux secteurs urbains et industriels.

Parmi les formes d'agriculture, l'industrie porcine remporte la palme d'or du palmarès des activités agricoles les plus dommageables pour l'environnement. Selon le rapport du vérificateur général (1995-1996), cette industrie est la principale source de surplus de fumier provoquant une forte contamination dans plusieurs bassins versants. Il est à noter que seulement une minorité d'exploitations agricoles causent 73,5% des surplus de fumier. Il s'agit principalement d'entreprises de production porcine déclarant des chiffres d'affaires supérieurs à 500 000 \$ annuellement.

De plus, ces entreprises sont choyées en aide financière de toutes sortes par le gouvernement relativement aux autres secteurs agricoles. En effet, le rapport du vérificateur général de 1994-1995 dévoile que le gouvernement a versé 100 millions \$ en trop aux producteurs de porcs. Ces compensations monétaires sont ex-

cessives pour la plupart de ces entreprises qui sont efficaces et couvrent plus que leurs coûts de production.

Le privilège financier qu'accorde le gouvernement à cette industrie polluante est inadmissible dans le contexte économique actuel. Il est urgent que le gouvernement réajuste ce programme d'aide financière aux industries porcines car il s'oppose fondamentalement à son orientation de développement durable formulée depuis quelques années.

Les pratiques inadéquates d'entrepôtage et d'épandage sont à l'origine des problèmes reliés à la gestion des fumiers. L'épandage excessif de fumiers et de lisiers sur les terres agricoles est causé principalement par les élevages intensifs et leur regroupement géographique.

Actuellement, les pratiques d'épandage des déjections animales considèrent uniquement le besoin en azote des cultures produites, sans tenir compte de la capacité de support réel des sols. Les dégâts causés par les pratiques d'épandage peuvent être minimisés en mesurant les besoins nutritifs des différentes cultures, leur potentiel de recyclage des engrais épandus, mais également l'aptitude des sols à retenir et transformer les engrais. Pourtant, malgré les nombreuses études scientifiques réalisées à ce sujet, 35 millions de mètres cubes de fumiers et lisiers sont produits annuellement au Québec causant la situation problématique que l'on rencontre pour l'instant.

### UN ESPOIR DÉÇU

Un bilan du Programme d'aide à

l'amélioration de la gestion des fumiers (PAAGF) dévoile que 74% des bâtiments d'élevage du bassin de la rivière Richelieu sont non conformes à la réglementation sur la prévention de la pollution par les établissements de production animale.

Cet automne, une lueur d'espoir était apparue chez les environnementalistes, lorsque David Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF), avait annoncé la modernisation du règlement sur les normes d'épandage des fumiers et lisiers. La mise en vigueur de ce projet de règlement obligerait tous les agriculteurs à faire approuver par le MEF un plan de fertilisation compatible avec la capacité des sols et des cultures tout en étant adapté au rythme des saisons.

Cependant, la désillusion fut grande suite à l'annonce d'une entente de principe survenue entre l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le MEF. En effet, cette entente prévoit d'exclure les fumiers et les lisiers de porc de la future norme sur les excès de phosphore dans les sols, alors qu'ils sont les principales sources de surfertilisation.

L'azote et le phosphore sont deux composés découlant du surplus et de l'épandage d'engrais, qui occasionnent des problèmes de contamination des sources d'eau potable. Alors que les composés azotés contribuent à l'acidification des cours d'eau et des sols, les composés phosphatés favorisent l'eutrophisation des milieux aquatiques en engendrant une prolifération de végétaux aquatiques.

Le gouvernement ayant minimisé l'impact des activités agricoles sur la qualité des cours d'eau, on observe actuellement une augmentation de la



Le fait de ne pas avoir apporté de correctifs au volet agricole a empêché de récupérer l'usage de l'eau dans les rivières Yamaska, l'Assomption, et Chaudière (ci-haut).

contamination des tributaires du fleuve Saint-Laurent à forte densité agricole. Ainsi, malgré des dépenses de 5,5 milliards \$ consacrées à l'assainissement des eaux en milieu urbain et rural, le fait de ne pas avoir apporté de correctifs au volet agricole aura empêché de récupérer l'usage de l'eau dans les trois bassins des rivières Yamaska, Chaudière et l'Assomption.

L'ampleur de la contamination du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires est alarmante et explique les coûts élevés des traitements rendus nécessaires pour la rendre potable. À titre d'exemple, la population de Repentigny a dû prévoir, pour obtenir une eau potable, 25 millions \$ pour construire l'usine, 2 480 000 \$ pour les coûts d'amortissement sur 25 ans, et trois millions \$ pour les coûts d'opération annuels.

Aussi, une estimation préliminaire de l'ancien ministre de l'Environnement du Québec, le MENVIQ, datant de 1991, indique qu'à cause de la pollution aquatique, la société paye annuellement pour contrer les épidémies 2,5 millions \$, les endémies 300 millions \$ et les avis de bouillir l'eau, 2,5 millions \$.

Non seulement les pratiques irréflechies d'épandage d'engrais contribuent à gonfler la facture en traitement de l'eau potable mais de plus, elles apportent des risques pour la santé humaine. En effet, ces pratiques d'épandage d'engrais augmentent le contenu en carbone organique de l'eau et l'ajout de chlore entraîne la formation de composés toxiques appelés trihalométhanes.

Ainsi, une étude récente associe les cancers de la vessie et du rectum à la présence de ces composés toxiques dans l'eau potable. Bien que cette situation soit inquiétante, le MEF fait la sourde oreille aux multiples revendications des groupes environnementaux, en santé publique et de citoyens relatives aux réglementations désuètes sur le contrôle de la pollution agricole.

### ALTERNATIVES

Une des solutions afin de contrer la pollution agricole serait d'offrir une aide financière substantielle aux entreprises agricoles désireuses de se convertir à une agriculture biologique, au lieu d'encourager les industries agricoles polluantes comme la production porcine. D'ailleurs, une étude datant de 1989 de l'Académie des sciences des États-Unis révèle que l'agriculture biologique est au moins aussi efficace et rentable que les méthodes basées sur le recours intensif aux engrais et pesticides chimiques.

Actuellement, la réglementation québécoise relative au contrôle de la pollution agricole démontre des lacunes importantes et est rarement prise au sérieux par les producteurs. Une réglementation adaptée à la problématique est donc essentielle pour assurer la durabilité des activités agricoles et la protection de l'environnement, ce qui profitera à la population pour des raisons économiques et de santé.

## ÉPARGNE-RETRAITE

7,75%\*

Garanti!

Oui il existe encore des placements sûrs, garantis à 100 %, et qui vous rapportent bien plus que les certificats de dépôt.

Mais ce qui est encore mieux, c'est une approche de placement solide, qui fait appel à une combinaison de plusieurs types de placement... Car c'est leur amalgame, obtenu à l'aide de conseils éclairés, qui vous assure à long terme un rendement satisfaisant.

Cette année, brisez les frontières de votre RER...  
**Pensez diversification.**  
Et appelez-nous dès maintenant.

**LÉVESQUE  
BEAUBIEN  
GEOFFRION**

Visitez notre « Web•RER »  
avant de compléter  
votre cotisation!  
<http://www.lbg.ca>

**1-888-688-2988**

\* Rendement annuel composé. Émetteur : Province de Québec, 15 février 2015.

Lévesque Beaubien Geoffrion  
Nous gérons les  
placements les plus  
importants au monde:  
**les vôtres!**

Membre  
**FUPE**

1998 C02.25X17.3

## RÉGION DE QUÉBEC

# Excellent début d'année dans la construction

REJEAN LACOMBE  
Le Soleil

QUÉBEC — La région de Québec a connu un début d'année pour le moins fulgurant au chapitre de la construction résidentielle. Selon les dernières données de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), 98 nouvelles unités ont été mises en chantier en janvier dernier comparativement à seulement 35 un an plus tôt. Il s'agit d'une hausse de 180%.

Toutefois, les spécialistes de la SCHL ramènent tout le monde à la prudence et refusent de s'emballer. « Il importe de mettre un bémol sur cette forte progression, d'expliquer les experts de la société, car le total annuel de 35 mises en chantier noté en janvier 1996, constituait le plus faible niveau jamais enregistré pour le premier mois de l'année. »

Pour la SCHL, la centaine de nouvelles unités mises en chantier au cours du dernier mois représente seulement 35%

du volume moyen enregistré au cours des dix dernières années qui atteint 278 unités pour le mois de janvier.

« La hausse des mises en chantier en janvier, explique M. Benoît Boulet, analyste du marché de l'habitation à la SCHL, représente un élément positif, mais il ne faut pas s'illusionner, ce volume d'activité de construction résidentielle représente tout juste le tiers de ce que l'on a enregistré de 1987 à 1996 pour le premier mois de l'année, signe que les chantiers sont toujours ébranlés par le contexte économique difficile qui perdure dans la région. »

C'est le secteur des logements locatifs qui a connu la plus forte poussée en janvier dernier avec la construction de 54 nouvelles unités comparativement à 12 seulement en janvier 1996. Par ailleurs, 44 nouvelles maisons unifamiliales ont été mises en chantier comparativement à 19 un an plus tôt.

Dans l'ensemble du territoire québécois, les mises en chantier en janvier dernier ont atteint 887 unités. Il s'agit là d'une progression de 84% sur janvier 1996.



La centaine de nouvelles unités mises en chantier au cours du dernier mois représente, malgré tout, seulement 35% du volume moyen enregistré au cours des dix dernières années.

## RÉGIE DU LOGEMENT

## La Corpiq dénonce la hausse de frais

QUÉBEC — Le projet d'augmentation de 19 à 25% des frais d'audition à la Régie du logement, la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (Corpiq) ne le prend pas.

Selon l'organisme, cette hausse est superfétatoire du fait de la diminution de la tâche de la Régie. La Corpiq constatant que les causes entendues par celle-ci ont diminué de 34% en cinq ans cependant que son budget de fonctionnement est, à toutes fins utiles, demeuré inchangé.

Que le ministre des Affaires municipales « ordonne à la Régie d'assumer sa décroissance administrative »! réclament les propriétaires immobiliers.

Courroucé, le directeur général de la Corpiq, M. Michel Riverin, n'y va pas avec le dos de la cuiller. Il trouve que l'augmentation envisagée a pour effet de pelleter sur les contribuables « l'incapacité chronique démontrée par la direction de la Régie du logement de diminuer véritablement ses dépenses » d'exploitation.

La Corpiq en a, par ailleurs, ras le bol de la pratique selon laquelle un propriétaire aux prises avec un nombre substantiel de demandes de fixation de loyer pour un même immeuble soit contraint de payer pour le nombre de demandes présentées dès lors que que la Régie les traite toutes comme un seul dossier.

## FAILLITE DE COMTERM

## 3 dirigeants condamnés à rembourser les employés

MONTRÉAL (PC) — Les trois dirigeants de la société Comterm, de Montréal, qui a fait faillite en 1990, viennent de se faire condamner par la Cour supérieure à indemniser 141 employés de leur société dont les salaires et les avantages sociaux n'ont pas été payés pendant les six dernières semaines.

La Loi sur les sociétés par action permet en effet de poursuivre personnellement les dirigeants d'entreprise en cas de faillite dans certains cas. La loi protège les employés dans les cas où les dirigeants, malgré une menace de faillite imminente, continuent les activités de la société. Les employés en général n'ont pas le moyen de s'informer sur la situation réelle de l'entreprise, et si en cas de danger les dirigeants poursuivent l'exploitation, ils en assument les conséquences.

C'est le cas de MM. John Thompson, Jacob Gornitzki et Doliver H. Frederick. Le 10 janvier 1989, les problèmes de Comterm étaient tels que le tribunal avait été appelé à ratifier une entente entre la société et ses créanciers. Mais Comterm n'a pas réussi à remplir ses obligations, et le 22 octobre 1990, c'est la faillite. Les salaires ne sont plus payés depuis le 14 septembre.

Mme Louise Masson entreprend au nom de ses collègues des procédures de recours collectif. Elle-même a perdu en salaire, vacances et avantages 3129\$, que devront payer les trois dirigeants. Le juge Paul Chaput, de la Cour supérieure, qui vient de donner raison à Mme Masson, conclut par ailleurs que chaque ex-employé devra faire la preuve de sa créance, avec pièces justificatives au besoin.

Selon l'évaluation initiale, la compagnie devait presque un million aux 141 employés visés. Certaines preuves manquent, toutefois, et la créance totale pourrait être passablement moindre. Il en coûtera néanmoins entre 500 000\$ et 900 000\$ aux trois hommes d'affaires. Les employés, eux, toucheront entre 2000\$ et 6000\$ selon le cas.

Les cadres, en principe, ne sont pas visés par la réclamation, ayant été mieux en mesure de connaître les risques qu'ils encouraient. Ceux qui pourront démontrer qu'ils ne pouvaient juger en connaissance de cause de la situation pourront cependant être indemnisés.

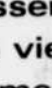

## EN BREF

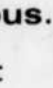
### Contrat de 1 million\$ pour Bocenor

Le Groupe Bocenor, de Sainte-Marie-de-Beauce, qui fabrique les portes et des fenêtres Bonneville s'est vu confier par la compagnie minière Québec Cartier la réalisation d'un contrat de 1 million\$. Il s'agit de la seconde phase du projet de rénovation des portes et fenêtres du complexe industriel de Québec Cartier situé à Fermont. Ce complexe s'étend sur une distance de 1,5 km et abrite les travailleurs de l'entreprise minière. Bocenor livra en 1997-1998, pour 1,1 million\$ de portes et fenêtres en aluminium. La première phase du projet réalisée en 1995 avait exigé des dépenses de 350 000\$. Une troisième phase au coût de 500 000\$, sera réalisée en 1999-2000. R.L.

## Les Fonds

# Pour investir sans se casser la tête!

Placer son argent dans des fonds d'investissement, ça peut être compliqué. Les expressions « méthode de la moyenne d'achat », « niveau de risque » et « taux de rendement composés » peuvent vite devenir synonymes de sueurs froides, de vertiges et de maux de tête. Mais pas pour les spécialistes des Fonds  de la Banque de Montréal. Ils s'y connaissent tellement qu'ils ont trouvé le moyen de vous simplifier la vie en mettant sur pied le Service de stratégies d'investissement « Fonds sur mesure  ».

C'est très efficace... et sans douleur. Vous n'avez qu'à remplir un questionnaire d'auto-évaluation. Les résultats obtenus nous permettront de vous aider à élaborer un portefeuille de Fonds  spécialement conçu pour vous.

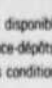

Avec « Fonds sur mesure », les fonds d'investissement ne sont pas un casse-tête. Constatez-le vous-même lorsque viendra le moment de cotiser à votre REER. Passez à une succursale de la Banque de Montréal pour une auto-évaluation simple et rapide.



Pas plus compliqué que ça

FONDS



Les Fonds  et le Service de stratégies d'investissement « Fonds sur mesure » sont offerts par la Société de gestion de placements Banque de Montréal limitée. Le prospectus simplifié portant sur ces fonds est disponible à toutes les succursales de la Banque de Montréal. Les investisseurs éventuels devraient le lire attentivement avant d'effectuer tout placement. Les parts des Fonds  ne sont pas assurées en vertu de la Loi sur la Société de l'assurance-dépôts du Canada ni de quelque autre loi que ce soit; elles ne sont pas non plus garanties par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ni par la Banque de Montréal, et leur valeur peut fluctuer compte tenu des variations dans les cours et des conditions du marché. MC Marque de commerce de la Banque de Montréal. MD Marque déposée de la Banque de Montréal.